



ASADP

ASADP- ASA de DENNEVILLE-Plage

Bulletin Eté 2026



Cet été la notion de changement climatique est apparue comme réalité effective à chacun de nous, tant la canicule a transformé notre côte des îles en côte d'Azur... Vous avez aimé la version été de ce changement climatique à Denneville par la température de l'eau et le soleil ! Malheureusement vous devrez aussi apprécier la version hiver de ce changement climatique : tempêtes, inondations et peut-être submersion ! Nous espérons de toute force qu'il n'en sera rien, mais il faut quand même préparer cette hypothèse !

Retour sur notre Assemblée Générale du 5 août dernier : Nous étions 95 propriétaires à participer, ou être représentés. Le rapport d'activité et le rapport financier ont été adoptés à la majorité. Vous pourrez retrouver la présentation qui a été faite et le PV de

cette assemblée sur notre site : <https://asdp.ovh/>

L'assemblée statutaire a été l'occasion de redire qui nous sommes : une ASA de droit public, régie par l'ordonnance 2004-632 du 1er juillet 2004, son décret d'application 2006-504 du 3 mars 2006 et des statuts pris pour leur application, formellement approuvés par arrêté préfectoral du 27 février 2023. Nous sommes tenus à une comptabilité de droit public sous contrôle préfectoral et nos ressources sont appelées et encaissées par la DGFIP qui nous les reverse. Le terme « association » repris dans le sigle ASA ne doit en aucun cas conduire à nous confondre avec les associations de droit privé régies par la loi du 1er juillet 1901. Le fonctionnement de l'ASA est celui d'une structure publique locale, comparable à une commune, avec un conseil élu qui est dénommé syndicat, composé de syndics qui prennent des délibérations pour assurer la mission de l'ASA. Les syndics sont renouvelés par tiers tous les ans en assemblée générale, ils ont pour mission de représenter



l'ensemble des propriétaires. Cette année il y avait 6 candidats pour 4 postes de syndics. Ont été élus, Fabienne KIENLEN, Marcel SARAZIN, Jérôme PETIT et Denis LEFEBVRE.

Enfin même si pour des raisons de limite de budget nous sommes limités dans nos actions, nous mettons toute notre énergie pour trouver des solutions qui conviennent à assurer notre mission. Merci à ceux qui nous soutiennent !

Nous vous souhaitons une bonne rentrée, et nous restons à votre écoute.

Denis LEFEBVRE, président